

Décision

Générale

colonial

Décision n° 8-115-1906 Congés

n° 8-115-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 mai 1906

Numéro JO

n° 115 du 01/06/1906

Date du numéro

1 juin 1906

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois est accordé à M, Pillias. administrateur. adjoint de 2 classe des Colonies, Hors Cadre, pour en jouir en France, M. Pillias prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes « Jraouady » qui doit quitter Djibouti le 15 mai à destination de Marseille. La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera,